Lou Tchaouvel

Bulletin municipal N° 85 - Janvier 2024

LE MOT DU MAIRE

Une année se termine, 2024 est là avec des projets tout neufs. Vos élus restent motivés pour contribuer à votre bien-être et à votre sécurité.

En 2023, bon nombre de projets se sont concrétisés et nous poursuivrons nos efforts en 2024 pour l'amélioration de votre cadre de vie.

Bâtiments, environnement, voirie, éclairage, nous œuvrons sur tous les fronts pour la satisfaction de tous.

Chauzon est un petit village, mais il n'est pas le dernier à s'activer, avec votre aide, pour aller de l'avant et anticiper l'avenir.

Nous vous attendons nombreux le samedi 27 janvier à partir de 17h dans la salle polyvalente pour les vœux du maire et partager avec nous galettes et gâteaux des rois !

Jean-Claude Delon

TRAVAUX ET AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT

Local de rangement pour les associations

Les travaux de rénovation de la grange située 15 rue de la Placette en local de rangement pour les associations ont débuté. Ces travaux vont occasionner une gêne pour les riverains puisque la rue de la Placette sera fermée à la circulation et le parking attenant ne sera plus accessible jusqu'au 31 mars 2024 .
Par délibération en date du 11 janvier 2012, le conseil municipal de la commune de Chauzon a validé la dénomination des voies, lieux-dits et places du village, suite à la signature d'une charte de partenariat avec La Poste dans le cadre du « raccordement postal ».
En décembre 2018, la commune a fait l'acquisition de la parcelle C 705, contenant une petite grange en pierre, et de la parcelle C1100, contenant un hangar. Ces parcelles appartenaient à la famille de M. Marcel CHAMPETIER. Le hangar a été démoli afin de créer une place publique et la grange a été conservée.
En hommage à M. Marcel CHAMPETIER, maire de la commune de Chauzon du 23 mars 1971 au 23 juin 1995, Monsieur le maire a proposé de nommer cette nouvelle place : Place Marcel Champetier.

Eclairage public

Dans le cadre de la mise en place de l'extinction de l'éclairage public la nuit, la pose des horloges astronomiques connectées et l'installation de Leds sur 28 luminaires ont été récemment réalisés par le SDE07.
Depuis la mi-juillet, la coupure est effective de 0h00 à 6h00 du matin jusqu'au 15 septembre, puis du 16 septembre au 14 juin, l'éclairage sera coupé de 23h00 à 6h00, comme convenu lors du conseil municipal du 5 juin dernier. A noter que l'éclairage au Pont de Chauzon est coupé du 2h00 à 6h00 du matin l'été.

Sept bancs installés dans le village

Pour votre confort et pour faire suite à une demande récurrente, 7 bancs vont être installés sur la commune : 2 sur le parvis de la mairie, 1 sur la place de la mairie, 2 devant l'église et 2 sur la place des Blâches à l'entrée du village.

Nouvelle édition du plan du village

Un nouveau plan de notre commune a été réalisé en décembre 2023. Il est à votre disposition au secrétariat de la mairie. La dernière édition datait de 2006.

Nouveau parking route du Boulodrome

Un parking d'une capacité de 10 places a été aménagé à proximité de la Mairie, route du boulodrome. Le terrain nous a été donné par M. Demandrille et Mme. Panfili. La commune a pris en charge le mur de soutènement et les raccordements annexes.

Le marquage au sol sera réalisé au mois de mars.

Inauguration de l'église

Après de nombreux mois de travaux, l'église a été inaugurée le 7 avril 2023 lors d'une cérémonie officielle en présence de Fabrice Brun, député, Anne Ventalon, sénatrice de l'Ardèche, Chloé Deleuze Dalzon, conseillère régionale, Laurence Allefresde, déléguée départementale, Luc Pichon, président de la communauté de communes des gorges de l'Ardèche et Jean-Claude Delon, maire de Chauzon.

Cérémonie du 11 novembre

Au cimetière de Chauzon, respect et recueillement étaient de rigueur.

ASSOCIATIONS

Les Chaudonnes

Les talents

7 exposants ont participé à l'exposition « Les talents ». Une quarantaine de visiteurs étaient au rendez-vous pour admirer peinture, vannerie, cuir, bijoux qui ont suscité de beaux moments de partage !

Retour en images

Soirée « Et si Chauzon m’était conté »

Une cinquantaine de participants s’étaient déplacés.
Nous les remercions pour leur présence. Les souvenirs, les témoignages, des retrouvailles même.

Hélène Maréchal a su passionner son auditoire

FESTIVITES PASSEES

La Castagnade, le Noël des enfants, le repas des ainés, le Noël des employés communaux. Des moments privilégiés de rencontre et d’amitié. Retour en images.

La Castagnade c’est aussi de la préparation

Le secret d’une bonne Castagnade c’est la cuisson

Les Chauzonnais étaient au rendez-vous

Repas des ainés le 6 décembre

Noël des enfants le 1er décembre en association avec la commune de Pradons

Le Noël des employés communaux, Noémie, Lucie, Jean-Louis et David le 15 décembre

Autre « attraction » en novembre : le Rallye du Bas Vivarais

Au rallye du Bas Vivarais, 13e édition. Lydia Bavoux, avec pour copilote son papa Olivier, a terminé 94e sur 146 inscrits dans la catégorie Moderne au volant d'un véhicule Honda Integra.

Plutôt pas mal pour une première participation en tant que pilote !

Beaucoup de bruit, mais rassurez-vous, leurs gros moteurs ronflent fort même à petite vitesse.

Ci-contre les 5 bolides arrivés les premiers.

Noël, ce sont aussi des illuminations, réduites à leur minimum par souci d'économie d'énergie mais nous ne voulions pas vous priver d'un petit goût de fête, et la crèche une fois encore installée dans notre église.

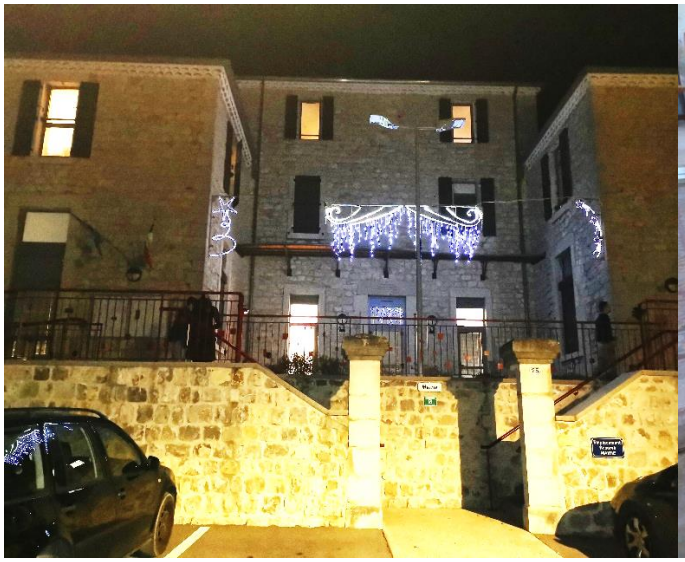

La façade de la mairie

La crèche dans l'église de Chauzon

COTE NATURE

Cistude

Notre petite tortue est toujours sous haute protection. Pour faire le point, un comité technique sur la Cistude de la boucle de Chauzon aura lieu le mardi 6 février avec à l'ordre du jour :
Un retour sur les travaux, et leur pérennité (crues...)
Le bilan de l'année 2023 avec prélèvement des tortues de Floride. Nous rappelons que ces tortues, fort carnassières, mettent en péril la préservation de la cistude.
Les enjeux sur le site (fréquentation, pâturage...).
Les projets 2024 : suivi démographique de la population; sensibilisation des usagers; travaux potentiels; maîtrise de la fréquentation; foncier.

Frelon asiatique

Dans quelques mois le frelon asiatique sera de nouveau dans nos régions. Signalez la présence de tout nid à l'intercommunalité qui prend en charge le coût de leur destruction. Pour ce faire, il vous suffit de vous connecter à la plateforme **lefrelon.com**.

Attention aux tiques

Dès que les beaux jours reviendront, nous nous précipiterons pour une belle balade en forêt. Cependant, attention aux tiques particulièrement porteuses d'agent pathogène. Nommée borréliose ou maladie de Lyme, souvent sans symptôme, elle peut dans certains cas entrainer une maladie invalidante. Pour éloigner les tiques, il existe des répulsifs et il est préférable de porter des vêtements longs en forêt. Vous pouvez vous procurer en pharmacie un tire-tique et désinfecter la plaie. En cas d'implantation depuis plus de 36 heures, il est recommandé de consulter un médecin. Nos amis chats et chiens peuvent également en être victimes. Auscultez-les régulièrement et protégez-les.

COTE CULTURE

Ciné7

La programmation du Ciné7 s'améliore de mois en mois. Ne manquez pas les séances d'opéra filmé au Metropolitan Opera de New-York et retransmis chez nous à Ruoms les mardis 6 février, 9 avril et 4 juin à 19h.

Le programme du cinéma est régulièrement mis à jour sur le site de la commune **chauzon.fr** dans la rubrique Agenda.

Devoir de mémoire

Comme annoncé dans le précédent Tchaouvel, une exposition visant à mettre en lumière les privations de liberté, les restrictions et les difficultés de ravitaillement ainsi que la débrouillardise de la population française pendant la période d'occupation vous attendra du 15 au 22 juin dans la salle polyvalente de la mairie.

Venez nombreux à cette exposition-rétrospective sur cette sombre période de notre histoire.

CENTRE SOCIO-CULTUREL

La communauté de communes des gorges de l'Ardèche, dont fait partie Chauzon, a lancé un grand projet de création d'un centre socio-culturel à Ruoms.
Ci-dessous des extraits du magazine d'information de l'interco consultable dans son intégralité sur le site **https://www.cc-gorgesardeche.fr/actualites.** Toutes les photos sont à porter au crédit de Sarah Burleraux, responsable de la communication à la communauté de communes
« La soirée de lancement du projet de création d'un centre socio-culturel salle Rionis à Ruoms le 30 novembre dernier a été un grand succès. Près de 80 participants se sont réunis, démontrant un intérêt massif et une volonté collective de façonner un futur riche en culture et en lien social.
Ce projet vise à renforcer les liens locaux et à structurer les actions existantes, comme l'a souligné Luc Pichon en déclarant : "À nous de trouver la forme que prendra ce futur centre socio-culturel pour être au plus près des habitants."

Présentation du projet par Luc Pichon

Vos élus étaient présents et attentifs

Les personnes présentes ont pu proposer les futures actions du centre socio-culturel des Gorges de l'Ardèche, parmi lesquelles :

Renforcer l'accès aux droits. *Exemples : mise en place d'ateliers d'initiation aux outils numériques, permanences juridiques, écrivain public…*
Renforcer les actions culturelles. Exemples : d*éveloppement de la programmation culturelle, organisation de résidences artistiques, mutualisation des espaces et du matériel pour les acteurs culturels.*
Développer les échanges entre les habitants. *Exemples : création d'un repair'café, réseau d'échanges de savoirs et de pratiques.*
Renforcement des actions en direction des familles et de la parentalité. *Exemples : sorties collectives en familles, soutien à la parentalité, espaces de rencontres pour les familles.*
Penser le centre social comme un outil de mise en réseau des acteurs du territoires **et de** valorisation des actions existantes**.**
Mise en place d'actions intergénérationnelles.
Accompagnement de la vie associative. *Exemples : accompagnement administratif, développer le lien entre les acteurs associatifs.*
Faciliter les déplacements. *Exemples : mise en place d'actions itinérantes, réseau de covoiturages.*
Renforcement des actions en direction des jeunes. *Exemples : maisons des jeunes, soutien à la scolarité.*

Un groupe de travail s'est constitué. Si vous souhaitez faire partie de l'aventure, inscrivez-vous dès maintenant pour participer à l'élaboration de notre futur centre socio-culturel ! sur **https://www.cc-gorgesardeche.fr/actualites**

POINT LECTURE

La colline aux disparus de Tana French

Etrange « polar » que celui-ci. Le style se démarque franchement de ce à quoi nous sommes habitués dans ce genre de littérature estampillée roman policier. Le style, le vocabulaire, l'enchainement des événements n'ont pas le goût du polar dans un premier temps. L'intrigue se noue lentement, pas à pas. Pas d'ennui toutefois tant les personnages sont bien campés et nous invitent à en savoir plus. Qui sont-ils réellement, que veulent-ils ? En parallèle, une atmosphère très particulière de campagne irlandaise reculée, enfermée sur ses principes et ses habitudes, pas vraiment ouverte à l'étranger qui vient s'installer chez eux.
Pour résumer : Cal Hooper, ancien policier à Chicago décide de passer sa retraite en Irlande. Et le voilà dans un coin perdu de la lande irlandaise, près d'un petit village, au bout du monde. Hooper s'installe et se lie avec ses rares voisins, dont l'énigmatique Mart, personnage étonnant qui sait tout sur tout le monde. Il 'adapte aux habitudes du coin (pub, musique irlandaise, crus locaux) tout en retapant la maison abandonnée qu'il vient d'acheter. Cal se gave du paysage aussi, bucolique, sauvage même,mais son instinct de flic lui dit qu'il est surveillé.
On découvrira qu'il l'est doublement. Par un peu tout le monde, puisqu'on se méfie partout des étrangers, mais aussi par un gamin du coin, Trey, qui demandera au policier à la retraite de retrouver son frère aîné, disparu sans laisser de traces depuis quelques mois.
Ce huitième roman en un peu plus de dix ans est l'un des plus réussis de Tana French, elle-même une Américaine vivant en Irlande depuis plusieurs décennies. C'est cette connaissance intime des gens, du pays et de ses habitudes profondes qui transparaissent dans son écriture vive, précise et touffue. Ajoutez une façon unique de décrire ce paysage dur et attachant, dans lequel vit une impressionnante galerie de personnages.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte les mardis impairs de 16h à 18h.

RAPPEL

Élagage

Pensez à élaguer vos arbres, notamment ceux dont les branches dépassent sur la voie publique. Veillez à ne pas entraver le passage des véhicules de grande taille (camions de ramassage des ordures ménagères et des bacs de tri sélectif et du verre).
Par ailleurs, comme nous le rappelle le préfet de l'Ardèche « Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation. »

Comme vous le savez, il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires qui venaient à bout des mauvaises herbes mais qui polluent les nappes phréatiques. Nous devons revenir à des moyens mieux adaptés et nous comptons sur vous pour faire le nécessaire, dans le respect de l'environnement, au droit de votre habitation.

Comme chaque année, nous organiserons en mai une journée de nettoyage des bords de l'Ardèche. Travail le matin et déjeuner offert par la municipalité le midi.
Vous serez averti de la date exacte par voie d'affichage.

Brûlage

Le brûlage des déchets verts est interdit en tout temps dans le département de l'Ardèche, en application des dispositions de l'arrêté préfectoral 2013-077-0006, du code de l'environnement et du règlement sanitaire départemental. Vous devez porter vos déchets verts à la déchetterie (voir horaires ci-dessous).

Déchetterie

L'accès aux déchetteries et aires de dépôt des déchets verts est désormais contrôlé. Pour pouvoir y accéder vous devez présenter un QR code (format numérique ou papier) aux agents à l'entrée des sites. Pour ce faire, rendez-vous sur le site du SICTOBA https://sictoba.usager.symetri.fr/connexion
Il est également possible de s'inscrire via un formulaire papier.

Ce contrôle d'accès n'entraîne aucune limitation de passages pour les particuliers.

Les volumes acceptés pour les professionnels passent de 2m3 à 4m3 par jour.

La déchetterie de Ruoms est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h45
Vous pouvez prendre contact par téléphone au 04.75.39.06.99.
Pour les déchets verts : du mardi au samedi de 8h30 à 12h30.

Depuis le 1er septembre 2023, le service d'enlèvement des encombrants par le SICTOBA n'est plus proposé. Cette décision fait suite à un vote du comité syndical du 5 juillet 2023.

Passeports et CNI

Depuis 2017, les demandes des passeport et de carte d'identité s'effectuent à l'espace France service à Grospierres.

Adresse :Place Saint-Pancrace 07120 Grospierres
Mail : grospierres@france-services.gouv.fr
Téléphone :04 75 39 62 94

Horaires d'ouverture :
Lundi de 8h30 à 11h30, sur rendez-vous
Mardi de 8h30 à 12h, sur rendez-vous, et de 13h30 à 17h 30
Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h 30
Vendredi de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h

ETAT CIVIL

Elles nous ont quittés :
Annick Guerrier, née Redouté, à l'âge de 93 ans
Simone Boucher, née Marin, à l'âge de 93 ans
Lucienne Dechaume, née Durand, à l'âge de 99 ans

Naissance :
Asya, Sevinç, Catherine ELIA ERDEK fille de Mehmet ERDEK et de Marie-Laura ELIA

Chauzon compte aujourd'hui 434 habitants.

GALETTE DES ROIS – D'OU VIENT CETTE COUTUME ?

Extrait de Wikipédia

Origine

La galette des rois a son origine dans les Saturnales (fêtes romaines situées entre la fin du mois de décembre et le commencement de celui de janvier), durant lesquelles les Romains désignent un esclave comme « roi d'un jour ». Au cours d'un banquet au sein de chaque grande familia, les Romains utilisent la fève d'un gâteau pour tirer au sort le « Saturnalicius princeps » (prince des Saturnales ou du désordre). Le « roi d'un jour » dispose du pouvoir d'exaucer tous ses désirs pendant la journée avant d'être mis à mort, ou plus probablement de retourner à sa vie servile.

Usage

Pour assurer la distribution aléatoire des parts de galette, il est de coutume que le plus jeune se place sous la table et nomme le bénéficiaire de la part qui est désigné par la personne chargée du service.

L'usage commande de partager la galette en autant de parts que de convives, plus une. Au Moyen Âge, cette dernière, appelée « part du Bon Dieu », « part de la Vierge » ou « part du pauvre » est destinée au premier pauvre qui se présentera au logis.

Galette des rois à la frangipane

Gâteau des rois, également appelé Couronne des rois ou brioche des rois

N'oubliez pas, nous vous attendons le samedi 27 janvier dans la salle polyvalente à partir de 17h pour déguster avec nous ces délicieuses friandises.

ET TOUJOURS, LES NUMEROS UTILES

Maison de santé

Place de la Petite Vitesse, 07120 Ruoms
Téléphone : 04 75 39 60 35
https://www.sante.fr/maison-de-sante-l6223-3/ruoms/maison-de-sante-des-trois-rivieres

Infirmières

Les infirmières ont toutes un numéro personnel.
Contacter la maison de santé pour les obtenir.

Pharmacies

Pharmacie LAGERGE
2, rue Alphonse Daudet
Téléphone : 04 75 39 60 17
https://lagerge.aprium-pharmacie.fr/
Pharmacie TAULEIGNE
10, Place du Général de Gaulle
07120 RUOMS
Téléphone : 04 75 39 62 39

Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche

16, rue des Abeilles, 07150 Vallon Pont d'Arc
Tél : 04 75 37 61 13
http://www.cc-gorgesardeche.fr/
Site sur lequel vous trouverez également le dernier bulletin de l'Interco :

Centre d'incendie et de secours

Composer le 18

Centre antipoison

Appeler au 04 72 11 69 11

Alcool assistance

Contact 06 19 78 69 31 – alcoolassist07@sfr.fr

Gendarmerie Nationale

18, avenue de la Gare 07120 Ruoms (permanence le vendredi matin)
Tél : 04 75 39 61 09
3 place de l'Ancienne Gare, 07150 Vallon-Pont-d'Arc
Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Le dimanche de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Tél : 04 75 88 02 10
Lorsque ces structures sont fermées, un renvoi d'appel vers Privas est automatiquement enclenché.

Si vous ne l'êtes pas déjà, pensez à vous inscrire sur les listes électorales pour les élections européennes de 2024.
La date limite d'inscription est fixée au vendredi 3 mai 2024.

Toutes les informations concernant la commune et régulièrement mises à jour sur le site chauzon.fr 2 diaporamas ont été mis en ligne : l'un présente des photos des alentours du village, l'autre des photos du village. Ils sont le fruit du travail de MM. André Chalvet, Carl Everste et Jacques Regaud. Pour y accéder, sur la page d'accueil du site, cliquez sur Découvrir, puis sur Galerie photos.